

Forum « art, culture et création, 3^{ème} session – Genève, le 16 mai 2009

Présentation des trois grands axes contenus dans l'ouvrage :

ART, CULTURE & CREATION. Propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève

**Rassemblement des artistes et acteurs culturels.
Ed. LABOR ET FIDES, Genève, 2009**

1. LA CREATION

Par Michèle Pralong

On va vous présenter brièvement - sans trop s'appesantir pour que vous gardiez un certain plaisir à la lecture du livre que Gabriel de Montmollin vous a présenté tout à l'heure - les trois points que nous avons conservés pour faire des propositions dans cette troisième partie du Forum. Nous n'avons pas gardé toutes les pistes, tous les chantiers, toutes les idées excellentes - tous les combats, toutes les disputes - que l'on a eus au cours de ces derniers mois. On a essayé de structurer la publication qui paraît aujourd'hui en trois points :

Il y a d'abord un point qui est artistique et c'est celui dont je vais vous parler, il y a un point social et un point politique.

Il s'agit de :

- Renforcer le soutien à la création artistique
- Améliorer le statut social de l'artiste
- Demander que les instances subventionnantes genevoises soient un peu rééquilibrées dans leur mission et leur soutien

Commençons par cette idée de renforcer la création à Genève et d'obtenir que Genève devienne non seulement une Ville de culture, mais peut-être une cité de création. On sait que Genève accorde beaucoup d'argent à la culture mais un déséquilibre a mis en évidence, lors de la 1^{ère} session du Forum, par le professeur Varone qui a des chiffres sur la table: sur les 300 millions que l'Etat et la Ville accordent chaque année à la culture, il calculait qu'un 10 % environ était dédié à la culture non institutionnelle. On peut encore ajouter à ces 10 % ce qui relève de la création dans les institutions. Il y a ainsi un déséquilibre entre le patrimoine, les musées, les écoles, l'administration et ce qui va directement à la création. C'est assez patent à Genève, notamment dans l'architecture et par exemple, la musique. Il n'est évidemment pas question de venir mordre sur l'argent, sur la subvention qui est accordée au patrimoine. Ce sont des allers-retours constants qui existent entre le socle du patrimoine, de la conservation des pratiques et de l'entretien des répertoires et ce qui relève de la création d'aujourd'hui et du geste des artistes. Le geste d'un auteur, qu'il soit musicien, poète, architecte, cinéaste, vidéaste, bédéaste... c'est ce geste-là qui fonde tout ce qui peut devenir culture. Et il importe de le soutenir davantage.

Comment fait-on pour soutenir la culture ? Il faut premièrement une volonté politique, il faut des outils de soutien financier et il faut des espaces.

Les outils de soutien à la création : ce sont des subventions, des prix, des bourses, des résidences... Lors de la 1^{ère} session, un état des lieux de chaque discipline avait été fait (résultats de l'analyse sur le site Internet du RAAC : www.raac.ch); je pense que l'on pourrait continuer là à comparer assez utilement ce qu'il se passe dans certaines disciplines pour l'exporter dans d'autres disciplines.

Dans le livre, on a fait état d'un certain nombre d'avancées par rapport à ces outils de soutien sur des projets qui sont en train de se développer de manière assez favorable, comme par exemple :

- La Fondation romande pour le cinéma
- La Nouvelle Comédie (à l'état de concours actuellement)
- Le Pavillon de la danse
- La Maison de la Littérature
- La Plateforme de consultation pour le Livre, qui existe déjà

Ce sont des exemples qui montrent comment on peut fonder des plateformes de soutien à la création qui soient à la fois pérennes et assez souples pour continuer à évoluer avec les arts eux-mêmes et les gestes de création qui sont en constante transformation.

A ces outils de subventionnement public s'ajoutent évidemment les fondations privées et le mécénat, apport absolument indispensable.

Une piste avait été abordée lors de l'atelier sur le financement que nous n'avons pas reprise ici car elle est techniquement assez compliquée, mais il faudrait penser à développer des mesures fiscales d'incitation pour le mécénat.

Les lieux

Vous savez tous que depuis deux, trois ans, de nombreux espaces autogérés ont fermés, qu'il y a un espèce de rétrécissement sur ces espaces-là. Depuis le 2^{ème} Forum, beaucoup de travail a été fait à partir de l'atelier sur l'urbanisme ; ce sont des questions sur lesquelles le Forum a beaucoup avancé.

Avec cette idée de soutenir la création, à travers ces différentes mesures, nous avons proposé quatre grandes idées-forces sur ce soutien:

La première proposition, c'est d'inscrire la création dans le corps législatif de Genève

Il est question-là d'un geste politique.

La constituante travaille, il y aura une nouvelle constitution pour Genève. Il faut que le soutien à la culture, et spécifiquement le soutien à la création apparaisse dans la nouvelle constitution. Il faut qu'en lisant cette constitution, on comprenne que la culture et la création sont des piliers fondamentaux de la République.

Il y a ensuite la loi cantonale sur la culture qui devra préciser de quelle manière soutenir la culture et la création. Des règlements d'application devront être rédigés de manière à rendre concret et pratique l'application de cette loi.

On peut imaginer que suite à ces transformations, suite aux futurs textes législatifs, suite à ces changements dans les idées, un Département de la culture pourrait être ouvert, ce qui permettrait de développer un rapport un peu plus fort entre Genève et la vie culturelle.

Vous le savez, actuellement, c'est un service - intégré dans le cadre du Département de l'instruction publique - qui est un petit peu noyé dans cet immense Département. On peut rêver à l'instauration d'un Département de la culture.

La deuxième proposition : trouver de nouvelles ressources pour la création

Puisqu'il y a déséquilibre entre le soutien au patrimoine, à l'administration, à la conservation et le soutien à la création et qu'il ne s'agit pas de « déshabiller Paul pour habiller Pierre », il faut trouver de nouvelles ressources et les attribuer à la création.

Nous avons ici posé quatre pistes qui ne sont pas cumulatives ; ce sont des mécanismes possibles, des élans et, évidemment, ce ne sont pas des solutions clés en main ; il s'agirait, si les autorités s'y intéressent, de développer ces solutions.

Il s'agirait de :

1. Destiner 1 % du budget global de l'Etat à la culture, ce qui permettrait d'augmenter la part actuelle qui représente 0,7 %.
2. Rediriger un centime par franc sur les recettes fiscales des impôts ordinaires, ce qui permettrait, d'après les calculs que l'on a pu faire, de doubler l'apport actuel.
3. Trouver de l'argent dans la culture elle-même ; c'est-à-dire, de proposer aux spectateurs, aux auditeurs et aux personnes qui consomment de la culture de payer de manière volontaire un peu plus leur billet ; et que cette marge qu'ils décideraient volontairement d'attribuer à leur billet, soit reversé pour la culture et spécifiquement pour la création. C'est une tentative un peu comme ce qui existe dans le transport aérien: parfois on peut payer plus cher son billet pour le développement durable.
4. Prélever un impôt sur la publicité par voie d'affichage commercial.

Proposition n°3 : Créer un outil d'analyse informatique du financement culturel

Avec la troisième proposition - et cela a provoqué beaucoup de discussion entre nous - il s'agirait de créer un outil d'analyse informatique du financement culturel. On a pu appeler ça un observatoire ; et l'on a pu croire qu'il s'agissait d'un « gros machin ». Il s'agit au fond de traiter la masse d'informations que tous les artistes et acteurs culturels doivent adresser aux institutions subventionnantes, avant et après un projet, et qui parfois restent non réunies, non traitées.

L'idée est de rassembler toutes ces informations de manière à pouvoir lire la manière dont l'argent est dépensé et utilisé. Pour information, du côté du cinéma, le fonds Régio a mis en place un outil d'analyse de ce type-là, l'*observatoire Régiofilms*. Il fonctionne assez bien. Et les milieux chorégraphiques ont eux aussi développé depuis trois ans un *observatoire des financements de la danse*.

Cet outil informatique, outre cette fonction d'analyser la manière dont l'argent est attribué ou utilisé, permettrait d'introduire un portail *extranet* unique : toutes les demandes faites par les artistes et acteurs culturels pourraient se faire par un même biais ; il n'y aurait plus besoin de faire plusieurs demandes à toutes les instances subventionnantes. C'est quelque chose qui a été fait en Belgique et qui a beaucoup diminué la charge bureaucratique qui accable parfois les artistes.

A ce sujet, je voudrais juste signaler que depuis l'introduction de la LIAF, (loi sur les indemnités et aides financières) la charge bureaucratique se sent très fortement du côté des artistes et acteurs culturels et elle se ressent aussi beaucoup du côté des instances subventionnantes, ce qui complique passablement le subventionnement.

Ainsi grâce à cet instrument, on aurait peut-être un moyen d'empêcher cette prolifération dévorante de la bureaucratie du côté des artistes et l'on aurait une vision plus claire de ce qui se fait sur le plan du financement.

La proposition n° 4 concerne les espaces et elle demande **d'intégrer la culture et la création dans les projets urbains**

Il s'agirait là d'entrer dans les processus de planification territoriale, dans les aménagements de quartier pour faire passer l'idée que la culture est aussi à prévoir quand on pense la ville. Et qu'on propose des « plans culturels » comme il existe des « plans paysage » ou des « plans transport » ; que dans chaque nouveau quartier qui est élaboré, les urbanistes, les architectes, les autorités pensent aux équipements culturels, qu'il s'agisse de lieux de travail – ateliers, studios – de lieux de présentation ou même des logements d'artistes.

Il importe évidemment de penser ces « plans culturels » en intégrant les espaces autogérés qui représentent une force extrêmement importante de Genève et j'insiste ici sur certains espaces autogérés qui ont développé une force de travail, et dont la stabilité est aujourd'hui mise en danger : des lieux comme l'Usine Kugler, Mottattom, les ateliers de la SIP, le Théâtre de la Parfumerie sont menacés de disparaître ; il importe de leur offrir des conventions et des prix qui restent adaptés à leur mode de fonctionnement.

Ce changement dans les esprits - qu'en développant le territoire on pense à la culture -, passerait évidemment par de la concertation. Sandro Rossetti invité dans une commission consultative : c'est une première réussite. Et il faut continuer à développer d'autres plateformes de discussion sur la place de la culture dans la ville.

Une autre piste concernant les espaces consiste à assouplir les règlements concernant les zones industrielles puisque pour l'instant les zones industrielles préconisent l'établissement de l'industrie et de l'artisanat. On pourrait moyennant un ajustement juridique assez léger, semble-t-il, ajouter les activités culturelles à ces zones industrielles.

Voilà pour ce qui est du soutien accru que l'on souhaite pour la création :

- Inscrire la culture et la création dans les textes de loi
- Trouver des nouvelles ressources
- Développer un outil informatique pour alléger la bureaucratie et permettre aux responsables politiques d'avoir une vision complète de leur politique de financement dans chaque secteur. Inclure les espaces culturels dans l'aménagement du territoire.

Michèle Pralong